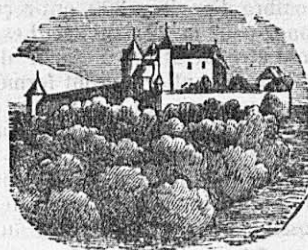




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d.j. f. 15^h 30) 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 5^h 10^h 13^h 05 (13^h 40) 17^h 55

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 » . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . 1 an » 10.-
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

L'initiative des traités.

Alors que l'initiative contre la justice militaire préoccupe vivement l'opinion publique, et provoque des polémiques, l'initiative dite des traités, dont le sort sera décidé le même jour, a l'air de passer au second plan. L'accord semble s'être fait sur cette question qui eut été, avant la guerre, une pomme de discorde entre Confédérés, et la revision constitutionnelle, acceptée par les Chambres, sera très vraisemblablement ratifiée par le peuple et les cantons.

Selon le texte de l'initiative, les traités internationaux conclus pour une durée indéterminée ou pour plus de quinze ans, sont soumis au référendum. Ce n'était pas le cas jusqu'ici et l'on se souvient de l'agitation causée dans le pays, peu avant la guerre, par la trop fameuse convention du Gothard non soumise au peuple, et votée par la majorité des Chambres, malgré une très forte opposition non seulement en Suisse romande, mais dans toutes les régions du pays. L'initiative sur laquelle le peuple suisse va se prononcer est née en 1913, à la suite de cette affaire de la convention du Gothard. Sans la guerre, qui causa aux autorités, aux Chambres fédérales et à tout le pays d'autres soucis et d'autres préoccupations, la votation populaire aurait eu lieu depuis longtemps.

Toutefois, il ne faut pas déplorer trop ce retard, puisque dans l'intervalle la question a mûri; le Conseil fédéral, d'abord hostile, s'est renouvelé et a adhéré au principe posé par les initiateurs; les Chambres, d'abord opposées également, ont changé d'opinion, et aujourd'hui personne ne conteste la nécessité de cette mise au point démocratique de notre constitution.

Dans l'ancienne Confédération d'avant 1798, les cantons, Etats indépendants, pouvaient conclure des traités internationaux. Dans les cantons campagnards, ces traités étaient bel et bien soumis à la ratification du peuple, et souvent les émissaires de l'étranger. Il s'agissait alors surtout des capitulations militaires, et il arriva que le peuple d'un canton, malgré les flatteries, les pressions et la corruption, se refusa à accepter le traité négocié par son gouvernement.

Dans les cantons citadins, Zurich et Berne notamment, la situation était un peu différente, ces deux étant l'un, Zurich, une démocratie représentative, l'autre, Berne, étant devenu une oligarchie aristocratique. Dans le canton de Zurich, le peuple réussit à conserver son droit à être consulté sur les affaires extérieures et, en 1521, un traité de solde et de pensions avec la France fut rejeté par la ville et la

campagne. Et jusqu'à l'écroulement de l'ancienne Confédération, le peuple zurichois eut souvent à se prononcer sur des cas de guerre ou d'alliances avec les Etats étrangers.

Dans la Berne aristocratique, LL. EE. surent aussi s'appuyer sur la volonté populaire. Et au XV^{me} siècle, au temps des guerres de Bourgogne, les bourgeois de Berne furent appelés souvent à ratifier les décisions de leurs seigneurs sur la paix ou la guerre. Et ce qui avait été reconnu utile dans la guerre, fut pratiqué aussi en temps de paix. En 1798, ce fut le peuple bernois et non ses diplomates qui décidèrent la résistance et donnèrent la parole au canon.

Bien entendu que ces consultations populaires dans l'ancienne Confédération ne se présentaient pas en pratique comme nos modernes votations fédérales. Mais, en principe, on peut dire que dans tous les cantons, le peuple se prononçait sur les questions internationales importantes. La réforme constitutionnelle sur laquelle le peuple va se prononcer dans deux semaines a ses racines dans notre histoire. Elle est dans la bonne et saine tradition démocratique du peuple suisse.

L'initiative des traités est d'ailleurs aujourd'hui un fruit mûr. Le peuple suisse va, par son vote affirmatif, réparer un oubli de la Constitution de 1848 et de la revision de 1872. Les citoyens respectueux de notre histoire et de nos traditions démocratiques, déposeront, les 29 et 30 janvier, un oui dans l'urne, en réponse à la question sur l'initiative des traités.

NOUVELLES SUISSES

La votation fédérale du 30 janvier.

Le comité central du parti radical du canton des Grisons a décidé de recommander aux électeurs de rejeter l'initiative sur la justice militaire.

L'assemblée des délégués de la section de Neuchâtel de l'Association patriotique radicale, réunie à Corcelles sous la présidence du conseiller national Calame, s'est prononcée à une majorité de 60 voix contre 10 contre l'initiative visant la suppression de la justice militaire et à l'unanimité en faveur de l'initiative des traités internationaux.

L'assemblée des délégués du parti populaire soleurois a pris position à l'unanimité en faveur de l'initiative des traités internationaux et contre l'initiative visant la suppression des tribunaux militaires. Elle demande toutefois que la revision du Code pénal militaire soit soumise à bref délai aux Chambres fédérales.

Le parti radical-démocratique du

canton de Soleure a décidé à l'unanimité de repousser l'initiative contre la justice militaire et de laisser la liberté de vote dans la votation sur l'initiative des traités internationaux.

L'assemblée du parti radical d'Argovie a décidé, à l'unanimité, de rejeter l'initiative sur la justice militaire et, à une grande majorité, d'accepter l'initiative sur les traités internationaux.

Le parti libéral de Genève a décidé de repousser l'initiative socialiste contre la justice militaire et de voter en faveur de l'initiative des traités internationaux.

Les catholiques ont pris les mêmes décisions.

Le recensement fédéral. — L'arrivée du résultat du Tessin — 153,263 habitants en résidence ordinaire contre 156,166 en 1910 — permet de donner un chiffre provisoire du recensement pour l'ensemble de la Suisse. Ce chiffre est de 3,856,825 habitants. En 1910, il était de 3 millions 753,293. L'augmentation est de 103,532 personnes, soit de 2,6 %, contre 13,2 % dans la période de 1900 à 1910.

La baisse. — L'office fédéral de l'alimentation a prescrit de nouveaux prix pour le riz et le beurre, qui entreront en vigueur le 17 janvier 1921.

Les prix maxima du riz, pour la vente au détail, ont été abaissés comme suit : riz d'Espagne, de 1 fr. 50 à 1 fr. 30 par kilo ; riz des Indes (Rangoon), de 1 fr. 15 à 90 centimes par kilo ; crème de riz, de 1 fr. 25 à 1 fr. par kilo.

La diminution des prix maxima du beurre, pour la vente au détail, est la suivante :

Pour le beurre frais de table, en morceau de 1 kilo ou plus, de 8 fr. 20 à 7 fr. 80 par kilo ; pour le beurre frais de table, en morceaux de moins d'un kilo, enveloppés dans du papier parchemin, de 8 fr. 50 à 8 fr. par kilo.

Toutes les autres sortes de beurre doivent être vendues à des prix proportionnellement moindres.

La Centrale du charbon. — La Centrale des charbons S. A. en liquidation envisage, pour le 31 janvier, un premier remboursement de 60 % sur les actions de priorité, soit 300 fr. par action.

Encore le chômage. — Le correspondant de Berne à la Tribune de Genève téléphone à ce journal :

Le Conseil fédéral a discuté la situation créée par le chômage et il a constaté que le mouvement va en augmentant. Les intéressés sont facilement tentés d'imputer le mal au fait que le Conseil fédéral se refuse à prononcer des interdictions d'importation. Cette opinion n'est pas conforme aux faits. Le chômage sévit

dans le monde entier, y compris les pays dont le change est déprécié. Il est intéressant de constater que chez nous les industries les plus frappées sont les industries d'exportation : l'horlogerie, la bijouterie, auxquelles on ne saurait porter secours en fermant nos frontières. Ceux qui réclament cette mesure préfèrent, disent-ils, la cessation du chômage à la baisse des prix. Mais si le Conseil fédéral les suivait, il empêcherait certainement la baisse sans arrêter le chômage.

L'horlogerie n'entre plus en France. — Selon l'agence Republica, les douaniers français auraient reçu l'ordre de ne plus laisser entrer en France aucune pièce d'horlogerie suisse. La convention franco-suisse n'étant pas encore renouvelée, il est évident que la France est dans son droit en prenant une pareille mesure. Mais cette mesure augmentera formidablement, du côté suisse, le chômage dans l'industrie horlogère.

Un vol avec effraction à la légation suisse de Vienne. — Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de vendredi à samedi à la Légation de Suisse à Vienne. Les voleurs ont défoncé la caisse et ont pris une somme de 190.000 couronnes. Quant aux valeurs étrangères emportées, elles se réduisent à peu de chose, soit seulement environ 120 francs suisses et une pièce d'argent de 5 shellings. Les papiers se trouvant dans la caisse n'ont pas été touchés.

Hommage à la Suisse. — Le Pesti Hirlap, dans un long article, adresse des éloges au comité suisse de secours aux enfants et déclare que la mission, après un travail infatigable de 6 ans, poursuit son œuvre de bienfaisance avec une grandeur sans pareille, assurant ainsi à la Suisse le premier rang des peuples civilisés.

Un avertissement. — L'Office central fédéral de placement dissuade les Suisses d'émigrer en France. Les émigrants, après un court séjour, se voient obligés le plus souvent de revenir au pays.

M. Ador à Rome. — M. Ador, président de la Croix-Rouge, est arrivé à Rome, afin de remettre des médailles d'or à six infirmières italiennes.

La cérémonie aura lieu au Quirinal, en présence de la reine.

Vaud. — Drame de la folie. — Un jeune employé au Grand-Hôtel, à Leysin, a mis fin à ses jours en se taillant affreusement l'abdomen. Le malheureux ne jouissait, paraît-il, plus de toute sa lucidité.

La verrerie ferme ses portes. — Tous les ouvriers et employés de la verrerie de St-Prex, au

S -

re de voitures,
 nnettes de pre-
 nçaises, neuves
 prix exces-
 seraient dispo-
 nible. Argent

irage
 & Fils

LE
 transforma-

reté et propreté,
 ions garantis

AGNES

tes et mon-

armey, le Re-
 deux Paquier
 ant un superbe

, à Messieurs
 ourg.

ITS

ssier

ILLE

à 20%

re-pieds.

ux et can-

ES.

es de l'après.
 il sera ex-
 et en bloc, une-
 rie, eau inta-
 3/4 de pose en
 le.

au BRY.

N

bles désignés
 nt-Pont, soit
 pré de 36
 Fr. 10.042.—
 nvier ort,
 es C. DU-

ique pour

est la

R

Fr. 90 ;

Lausanne.

ne.

Gruyère

16 janvier.

son admission

; une simple

Gruyère.

nombre d'environ 300, ont reçu leur congé pour le 22 janvier. Les fours vont être éteints et, à partir de cette date, les chantiers seront fermés jusqu'au jour où les conditions économiques seront devenues plus normales.

En attendant, les chômeurs étrangers seront invités à rentrer chez eux et la commune de Saint-Prex fera son possible pour occuper ceux du pays.

— L'esprit d'aventure. — Quatre jeunes gens d'Yverdon, âgés de 17 à 20 ans, dit le *Peuple*, avaient déserté lundi le foyer paternel dans l'intention de contracter un engagement à la légion étrangère. Leur odyssee fut courte. Ces jeunes gens furent cueillis par Pandore à Genève et durent regagner sous bonne escorte la capitale du Nord.

Genève. — La succession de M. Fazy. — Les radicaux genevois présentent la candidature de M. le professeur Malsch pour le siège de conseiller d'Etat vacant par suite du décès de M. Fazy. Leur candidat pour le Conseil des Etats est M. Lachenal fils.

Les libéraux n'ont pas encore pris de décision.

Le parti ouvrier présente M. Jean Sigg pour le Conseil d'Etat.

— Genève privé du lait de la Savoie. — Comme il avait été prévu, le lait de la zone, soit environ 30.000 litres, le tiers de la quantité nécessaire à la population genevoise, n'est pas arrivé en ville dimanche matin, en exécution de la décision du gouvernement français.

A L'ETRANGER

FRANCE

Le nouveau ministère.

M. Briand s'est rendu samedi à l'Elysée pour faire connaître au président de la République la composition définitive du cabinet qui est ainsi constitué :

Présidence du Conseil et affaires étrangères, *Briand*; justice, *Bonnevay*; intérieur, *Marrand*; guerre, *Barthou*; marine, *Guist'hau*; finances, *Doumer*; instruction publique, *Louis Bérard*; agriculture, *Lefebvre du Prey*; commerce, *Dior*; travail et assistance, *Vincent*; pensions, *Maginot*; travaux publics, *Le Trocquer*; hygiène, *Leredu*; colonies, *Sarraut*; régions libérées, *Loucheur*.

En l'honneur du général Gallieni.

Un temps superbe a favorisé la fête d'inauguration du monument du général Gallieni. Au cours de la céré-

monie, MM. Lecorbeillier, président du Conseil municipal de Paris, M. Gay, président du Conseil général de la Seine, Aulrant, préfet de la Seine, et le général Mangin, évoquèrent le rôle magnifique du général Gallieni comme organisateur de la défense de la capitale.

Disparition du porteur d'un million et demi.

Un employé du receveur des finances du douzième arrondissement de Paris, nommé Portel, âgé de 61 ans, qui avait été chargé de porter une somme de 1.417.000 fr. à la Banque de France, a disparu. On craint qu'il n'ait été victime d'un guet-apens.

ITALIE

La crise socialiste.

Le congrès socialiste, qui doit francher la question de l'adhésion à la 3^e Internationale, s'ouvre aujourd'hui à Livourne.

On croit qu'il se formera cinq groupes distincts : le groupe de la concentration socialiste, qui réunit presque tous les vieux socialistes, avec à leur tête MM. Turati, Trèves, et qui continuera l'aile droite du parti; le groupe des révolutionnaires intransigeants; les communistes unitaires, avec à leur tête Serrati; le groupe pour l'unité communiste, et enfin le groupe des communistes intransigeants, ayant à leur tête Bombacci, qui constituerait l'aile extrême gauche du parti.

Tandis que les communistes unitaires veulent donner aux 21 conditions de Moscou une interprétation tenant compte des conditions locales, les communistes intransigeants eux, exigent l'acceptation sans phrases.

Une scission est certaine. Les communistes intransigeants se sont déjà mis d'accord pour réunir à Livourne un congrès, dans lequel ils établiront les bases du nouveau parti. Leur organe officiel sera *l'Ordine Nuovo*, tandis que *l'Avanti* restera l'organe du parti socialiste italien.

Le groupe communiste a reçu de Moscou un radiotélégramme signé par Zinovief, Lénine et Trotzky, et par lequel le comité de la troisième Internationale excommunique les partisans de Serrati et les socialistes centristes. Le radiotélégramme dit que le groupe Serrati a, en réalité, un caractère réformiste, et que pour cela, il ne peut être accepté dans la troisième Internationale. Il faut absolument créer en Italie un parti communiste.

Manifestations des mutilés.

Judi soir, à Rome, un groupe de mutilés, non satisfaits des concessions faites par la ville au sujet de la circulation gratuite des mutilés dans les

tramways, a protesté en réclamant des cartes permanentes. Il a ensuite envahi la salle des séances du Conseil communal et y a provoqué du tumulte. La séance a été suspendue. Le syndic a reçu ensuite une délégation pour discuter la question.

ALLEMAGNE

Le jugement des coupables

Au sujet de trois condamnations prononcées par le tribunal d'Empire de Leipzig contre trois ouvriers qui, étant en état d'ivresse, menacèrent l'aubergiste de la petite ville d'Edingen, le 30 octobre 1918, et s'emparèrent de force de ses bijoux, la *Freiheit* écrit :

« Des années se sont passées depuis que la culpabilité des criminels de guerre couronnés a été prouvée. On n'a rien fait jusqu'à présent aux Hohenzollern, aux Ludendorff, aux Helfferich et consorts; des centaines d'officiers de la noblesse, qui ont commis des crimes bien pires que les soldats jugés maintenant à Leipzig, jouissent encore de l'impunité; enfin on arrête et on condamne trois criminels de guerre, et ce sont trois prolétaires. On pend les petits et on laisse courir les grands. »

L'Allemagne revendique la Haute-Silésie.

Le *Morning Post* écrit dans son éditorial : Le bruit court que l'Allemagne se propose de demander qu'on lui laisse la Haute-Silésie et qu'en retour Berlin ferait une offre très satisfaisante à la France au sujet des réparations et offrirait en outre d'organiser une armée pour combattre le bolchévisme. Si ce bruit est fondé, un tel arrangement ne pourra être pour la France qu'un marché de dupe qui permettrait à l'Allemagne de redevenir une nation armée et de préparer sa revanche. La Haute-Silésie est le principal arsenal de l'Allemagne. Elle n'est pas nécessaire à une Allemagne pacifique.

Urbanité rouge.

Pour échapper aux bolcheviks, le socialiste américain Schwarz fait la grève de la faim.

Le socialiste américain Schwarz, de San Francisco, délégué par la Fédération of Labour, a fait, à l'Université, une conférence au sujet de son voyage en Russie. Il a participé, avec sa femme, au deuxième congrès de la 3^{me} internationale. Quand le gouvernement des Soviets apprit que, dans ses conversations privées, il s'était prononcé contre la situation en Russie, il fut jeté en prison avec sa femme et ne fut libéré qu'après qu'il eut,

s'enfermer chez lui afin d'y préparer un petit déménagement, n'insista pas beaucoup et comprit la prudence de Lévesque.

A quelques pas de la maison de la rue de Vaugirard l'avocat prit un fiacre et se fit conduire à un bureau télégraphique où il rédigea une longue dépêche destinée à Anais. Il lui demandait de s'absenter, si possible, du « Prix Fixe » dans la matinée du lendemain pour venir mettre en ordre la pièce de son logement qu'il destinait à M. de Fronville, un camarade qui lui faisait l'honneur de s'abriter quelques jours sous son toit.

Cette dépêche terminée, il partit chez Anais laquelle devait être rentrée de son travail à cette heure là; rentrée dans le petit logement qu'elle avait loué depuis son élévation en grade.

Si, moins égoïste, Lévesque n'eût point ramené à lui et n'eût considéré hommes et choses qu'autant qu'il en tirait avantage, il aurait été capable pour les vastes conceptions. Rien ne lui échappait du mouvement des idées sociales et des découvertes scientifiques.

Deux ans auparavant, il avait été amené à s'occuper des merveilleuses expériences magnétiques de l'Ecole de Nancy et de la Salpêtrière; la théorie connue, il était descendu seul dans le domaine expérimental où Anais lui avait fourni un sujet admirablement approprié.

Nerveuse, impressionnable, d'imagination

avec sa femme, fait la grève de la faim. Sa femme mourut des conséquences de cette grève.

GRANDE-BRETAGNE Les attentats irlandais.

M. Mac Groth, avocat irlandais bien connu, a été tué vendredi matin par des hommes qui s'étaient introduits chez lui.

Lundi dernier, dans un théâtre de Dublin, M. Kennedy, de la police, qui se trouvait dans le promontoir, a été entraîné par trois hommes armés. Comme il résistait, l'un d'eux lui logea une balle dans la poitrine. Malgré l'intervention de la police, les assaillants réussirent à s'échapper.

Un drame à l'église.

La cathédrale de Westminster a été le théâtre d'un drame dont la victime est une Portugaise de qualité, la comtesse Ribeira Grande. Elle est tombée d'une hauteur de cent mètres et s'est tuée dans sa chute. La comtesse, qui était une visiteuse assidue de la cathédrale, s'était procuré le ticket d'admission nécessaire et le sacristain n'avait rien remarqué d'anormal dans sa tenue ou dans son regard. Elle est montée seule au sommet du clocher, où se trouve une galerie gardée extérieurement par une grille en fer et nul ne fut témoin de la chute.

La comtesse Ribeira-Grande, qui était âgée de quarante ans, avait souffert récemment d'une crise de neurasthénie et avait passé quelque temps dans une maison de santé.

CANTON DE FRIBOURG

Libéralités. — La Fabrique de chocolat de Villars a remis à la ville de Fribourg :

3500 fr. à l'œuvre des colonies de vacances; 1000 fr. à l'œuvre des galoches; 200 fr. au Foyer scolaire de Gambach.

Musée historique. — Voici la

liste des dons faits au Musée en 1920 : M. Mettler, négociant, Romont : un vilbrequin en bois.

M. Andersel, avocat; une catelle de fourneau de Louis Rœlly, fondateur de cloches, 1841, provenant de la maison N° 10, Stalden.

M. Max de Techtermann, en souvenir de son fils, M. Jean de Techtermann, premier-lieutenant de mitrailleurs : un fusil de l'Ecole cantonale avec couteau, coutelas, baïonnette et ceinturon.

M. Schmid, pharmacien, Romont : un tableau à l'huile par son père, Henri Schmid.

M. Léon Rolle, Farvagny : une clochette du XVII^{me} siècle.

De la Banque de l'Etat : 6 plaques en cuivre ayant servi à l'impression des billets de banque de l'ancienne caisse d'amortissement de la dette publique, soit 2 plaques pour billets de fr. 100; 2 plaques pour billets de fr. 20.

Mlle Caroline von der Weid, Fribourg : 1 robe en soie blanche avec diverses pièces de costumes féminins, du second empire; 1 ombrelle en soie blanche brodée; 1 poupée costumée, de la même époque; 1 petit fourneapotager d'enfant, en terre cuite vernissée.

Mme veuve André Jordan, Corbières : 1 poids de torture d'un quintal,

ardente, avec un organisme quelque peu détraqué par les surmenages, avec surtout cet effroi passionné qui faisait d'elle un automate en présence de Lévesque, Anais était entre les mains de cet homme une somnambule idéale.

Et sans prévoir encore peut-être quel usage il pourrait en faire un jour, pour une jouissance infernale d'abord, l'avocat magnétiseur s'était plu à faire de la jeune fille, et à son gré, un être irresponsable, inconscient.

(A suivre)

vieux poids de torture d'un quintal de l'an Corbières. M. Dubois son à aigle nant d'un n Basse-Ville.

GE
Radica
Dimanche, du parti r plus de vin nissaient a Commerce, A l'unan comme Von Félix Glass acclamé co Il fut do M. Cailler, ché de part et par laq dataire dor les questio Abordar une discus décidé de r du parti : a) le rej la suppres taires ; b) l'acce geant de s pulaire cer c) d'app sion de la Nos dél plaisir de avec ceux entendre de MM. B nichert, l bonne jou a démon parmi no dire l'entl dicaux fri

Au C de Cha
le Cercle était en li
Société
Le co dès mai caissier
Dès ce
M Paul
ma collec

Jeu est
au plus vi et servir a de la cam S'adres A., Bull
On
dans une pagne
U
pour serv cuisine. S'adres A., Bull
On pr sur de Gruyère,
vach
S'adres Louis, f

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY.

Au dessert, il annonça officiellement son départ de chez madame Haller, laissant entendre par quelques mots à double sens qu'il ne renonçait point encore à ses vœux sur la riche héritière, qu'il serait libre d'être ingrat quand il habiterait hors de la maison de ses amis, qu'il préférerait, au besoin, l'étroit logement de Lévesque à un intérieur où il se sentait de trop.

A la prière suppliante des yeux de Germaine qui lui disaient de se contenir, Félix Haller laissa passer longtemps sans les relever les propos aigres de Fronville, mais quand les deux dames se furent retirées, il eut lui-même quelques mots froids, partis de sa calme colère, mots qui ne cinglèrent pas seulement la figure du consul, mais la coupèrent en deux sans que rien parût.

Il avait la partie belle du reste puisqu'il se sentait aimé, vainqueur; et outré contre son ami en raison même de l'affection qu'il portait à sa mère et à Germaine, lesquelle

avaient été plus que bonnes dans leurs attentions et dans leurs soins pour le dédaigneux gentilhomme, il fit peut être un peu trop courber la tête à ce dernier.

Lévesque ne disait rien, paraissant vouloir se maintenir dans un silence discret, mais enchanté au fond d'une rupture qui jetait complètement Fronville dans ses bras et semblait servir à souhait ses projets.

Il n'était guère que dix heures lorsqu'on vint d'un poste de police voisin chercher le docteur pour l'explosion d'une fabrique de produits chimiques à Grenelles; il y avait urgence.

Cela ménagea une sortie convenable pour Haller qui partit brusquement, en homme qui va revenir, mais se disant en lui-même que Fronville aurait déménagé avant qu'il lui dit adieu; car il rentrerait seulement après son départ, sous prétexte de séjour indispensable sur les lieux du sinistre.

Si plus tard Fronville reconnaissait ses torts, abandonnait loyalement toute poursuite de Germaine, faisait les premières démarches d'une réconciliation, il verrait à se maintenir avec lui dans les termes de relations modérées. Cette épreuve le guérissait des expansions trop larges.

Le docteur parti, Lévesque voulut partir aussi, et sans prendre les fonds de son ami, alléguant qu'il reviendrait en voiture dès le lendemain matin pour les porter directement à la banque. Fronville énérvé, désireux de

grève de la
des consé-
FAGNE
-landais.
irlandais bien
édi matin par
introduits

un théâtre de
la police, qui
monitoir, a été
mmes armés.
d'eux lui lo-
bitrine. Malgré
ce, les assail-
pper.

église.
tminster a été
ont la victime
ualité, la com-
elle est tombée
mètres et s'est
comtesse, qui
ne de la cathé-
ticket d'ad-
le sacristain
anormal dans
regard. Elle est
t du clocher,
gardée exté-
elle en fer et
chute.

Grande, qui
ns, avait souf-
prise de neu-
quelque temps
té.

RIBOURG

La Fabrique
a remis à la
s colonies de
œuvre des ga-
scolaire de

ie. — Voici la
usée en 1920 :
Romont : un
; une catelle
nelly, fondateur
venant de la

vieux poids de Fribourg ; 1 poids de
torture d'un quart de quintal, prove-
nant de l'ancien château ballival de
Corbières.

M. Dubois, bibliothécaire : 1 écus-
son à aigle impérial, en pierre, prove-
nant d'un manteau de cheminée de la
Basse-Ville.

GRUYÈRE

Radicaux fribourgeois. —
Dimanche, une centaine de délégués
du parti radical fribourgeois, dont
plus de vingt de la Gruyère, se réu-
nissaient au Cercle littéraire et de
Commerce, à Fribourg.

A l'unanimité, Bulle a été désigné
comme Vorort pour 1921 et 1922. M.
Félix Glasson, député, à Bulle, a été
acclamé comme président cantonal.

Il fut donné lecture d'une lettre de
M. Cailler, conseiller national, empê-
ché de participer à cette assemblée,
et par laquelle notre honorable man-
dataire donnait son appréciation sur
les questions à l'ordre du jour.

Abordant cet ordre du jour, après
une discussion nourrie, l'assemblée a
décidé de recommander aux électeurs
du parti :

a) le rejet de l'initiative proposant
la suppression des tribunaux mili-
taires ;

b) l'acceptation de l'initiative obli-
geant de soumettre à la votation po-
pulaire certains traités internationaux ;

c) d'appuyer chaudement la révi-
sion de la Constitution cantonale.

Nos délégués gruyériens ont eu le
plaisir de fraterniser une fois de plus
avec ceux des autres districts et ils
entendirent de réconfortantes paroles
de MM. Buchs, conseiller d'Etat, Di-
nichert, Bartsch, etc. Ce fut une
bonne journée pour le parti, car elle
a démontré la cohésion qui règne
parmi nous et l'entrain, pour ne pas
dire l'enthousiasme qui anime les ra-
дикаux fribourgeois.

**Au Cercle démocratique
de Charmey.** — Dimanche soir,
le Cercle démocratique de Charmey
était en liesse. Une foule nombreuse

de membres et d'amis du Cercle em-
plissait les locaux du Maréchal-Fer-
rant : il y avait soirée familière. Nos
amis de Charmey font bien les choses
et, s'ils savent travailler, ils savent
également s'amuser.

Toutes les communes du Cercle
étaient représentées. Les amis de
Charmey et de Cerniat étaient particu-
lièrement nombreux.

La Société de musique de Charmey
était de la partie.

Une vingtaine de citoyens bullois
étaient venus fraterniser et ils furent
reçus avec cette sympathie et cette
cordialité qui caractérisent les Char-
meysans.

L'orchestre Smusimus, qui s'est
mis obligeamment à la disposition du
Cercle, a égayé les assistants, heureux
d'entendre de la belle et bonne mu-
sique. Des chants nombreux ont
alterné avec les discours, et la gaieté
n'a cessé de régner dans l'assistance.

Ont pris la parole, entre autres,
MM. Félix Glasson, député, président
cantonal, Gretener, directeur, Alph.
Glasson, vice-président du Cercle des
Arts et Métiers ; les orateurs ont été
chaleureusement applaudis.

Les heures passent rapidement
dans un milieu aussi cordial et aussi
sympathique. On se sépara un peu
tard, trop tôt encore, il est vrai, au
gré des participants.

**Union ouvrière de la
Gruyère.** — Dimanche après midi,
avait lieu une assemblée de l'Union
ouvrière de la Gruyère. Cette assem-
blée avait à s'occuper d'une révision
des statuts permettant aux syndicats
ouvriers d'avoir accès dans cette asso-
ciation.

Fidèles au but de la Société, qui
consiste à venir en aide aux collègues
malades, la majorité des membres se
sont prononcés contre cette révision.

La plus grande partie des citoyens
qui font partie de cette association ont
ainsi entendu protester contre cette
tentative de socialisation d'une œuvre
humanitaire et ont affirmé une fois de
plus leur ferme volonté de maintenir la
neutralité politique dans la société, ce
dont on ne peut que les féliciter.

D'autre part, on nous annonce, en vue
de renseigner le public, que l'Union
ouvrière de la Gruyère n'a rien de
commun avec aucun syndicat ouvrier.

Une chasse inédite. — Le
civet de lièvre étant cher, quelques
personnes trouvent préférable, parait-
il, de se rabattre sur de vulgaires la-
pins de gouttière. Certains personna-
ges opèrent, depuis quelque jours, des
razzias de chats dans quelques quar-
tiers de la ville. Des indices permet-
tent de découvrir un jour ces voleurs
de matous qui, par leur larcin, ne
craignent pas de faire verser des lar-
mes amères de regret et de deuil aux
maitresses désolées des chats dérobés.

ÉTAT-CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

1920, Décembre 1. — Felder Georges
Louis, fils d'Antoine, employé postal, d'Es-
cholzmatt (Lucerne) et de Hermine née Abt.

7. — Esseiva Charles Gaston Jean Marie,
fils d'Isidore, agriculteur, de Maules et Le
Crêt, et de Louisa née Pasquier.

10. — Pittet Gabrielle Sophie, fille d'Au-
rélien, contre-maître, de Romanens, et de
Marie-Philomène née Bosson.

10. — Madorin Nelly-Bertha Natalia, fille
de Jacques, commis de bureau, d'Ingen
(Bâle Camp.) et de Joséphine dite Adèle
Monfériin.

12. — Anselmann Paul, fils d'Oscar, ar-
chitecte, de Sennwald (St Gall) et de Alber-
tine née Klopstein.

13. — Equey Armand Louis-Marius, fils
de Léon, journaliste, d'Esmonds, et de Victo-
rine née Rigolet.

15. — Papaux Louisa Simone, fille de
Victor, Ssjeur, de Treyvaux et de Jeanne-
Eléonore née Pittet.

21. — Brülhart Noël Félix, fils de Julien,
agriculteur, de Saint Antoine et de Esther
née Seydoux.

23. — Savary Oscar Joseph-Félix, fils de
Jules, agriculteur, de Bulle et Riaz, et de
Colette-Angèle née Barras.

25. — Rime Noël-Louis, fils de Jean-Ma-
rie, employé aux C. E. G. de Gruyères et de
Rosalie née Bussard.

27. — Oberson Marie Valérie, fille d'Au-
xence, d'Estavannens, sellier-tapissier, et de
Enrica née Simoni.

Total des naissances de l'année 1920 : 103.

— Décès —

Décembre 6. — Kolly Jean Joseph, fils de
Jacques, veuf de Anne-Marie née Piller, de
Tinterin et Guin, 74 ans.

27. — Progin Anne-Marie Gilberte, fille
d'Alfred, de Vuaders, 7 mois.

Total des décès de l'année : 61.
Total des mariages de l'année : 46.

Monsieur et Madame BOSSON et famille,
vivement touchés par tant de marques de
sympathies témoignées à l'occasion du grand
deuil qui les frappe, remercient bien sincè-
rement toutes les personnes qui ont pris une
si vive part à leur grande épreuve.
Que les membres des sociétés « La Stella »,
l'« Espérance », ainsi que Monsieur l'abbé
Beaud, directeur, reçoivent ici l'expression
de leur profonde gratitude pour leur si
touchante attention.


Vivement touchées des nombreuses mar-
ques de sympathie reçues à l'occasion de la
maladie et du décès de leur cher époux et
père, Madame Léon PASQUIER-AFFEN-
TAUSCHEGG et sa famille expriment leur
sincère reconnaissance à toutes les personnes
qui ont pris part à leur grand deuil ; en
particulier à la Ville de Bulle, au Conseil
Paroissial, à la Société de Secours-Mutuel
de la Gruyère, à la Société des Carabiniers,
au Corps de Musique.
Elles présentent leurs excuses aux familles
de Madame Veuve Alfred DESBIOLLES-
AFFENTAUSCHEGG et de Monsieur Louis
AFFENTAUSCHEGG-DUBAS, neveux,
omis bien involontairement dans l'annonce
mortuaire.

Dix pour cent d'Ovomaltine
augmentent d'environ
60% la valeur nutritive
du lait.
L'Ovomaltine consti-
tue l'aliment fortifiant
idéal pour les malades,
les convalescents, les
enfants et les vieillards.



En vente partout en boîtes de 250 et 500 gr.
D^r A. Wauder **OVOMALTINE** S. A., Berne.

Fumeurs !
Rafraîchissez votre haleine par l'emploi
des **Tablettes Gaba**. Elles sont désaltérantes,
désinfectantes, et appriment l'irritation de
la gorge provoquée par
la fumée. Elles protègent
contre les refroidissements
la toux, l'enrouement. Mé-
fiez vous ! Exigez les Ta-
blettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.



Société des Producteurs de lait de Bulle.
Le coupon N° 13, pour l'année 1920, est payable
dès maintenant auprès de **M. GREMION-REMY,**
caissier.

ATTENTION
Dès ce jour, vous trouverez chez
M Paul GENILLARD, Café la Viennoise, Bulle
ma collection complète pour **Tissus & Confections.**
C. VONNEY, PAYERNE
la seule Maison ayant acheté tout son stock
depuis la vague de baisse.

**Jeune fille
est demandée**
au plus vite pour aider au ménage
et servir au café dans une auberge
de la campagne.
S'adresser à **Publicitas S.**
A., Bulle, sous P. 229 B.

**On cherche
une fille**
dans une bonne auberge de cam-
pagne
pour servir au café et aider à la
cuisine.
S'adresser à **Publicitas S.**
A., Bulle, sous P. 220 B.

**On prendrait en estivage
sur de belles montagnes, en
Gruyère, quelques
vaches et génisses**
S'adresser à **MABBOUX**
Louis, fils de Pierre, **Vaulruz.**

Dimanche 23 janvier
CASSÉE
à l'Auberge du Ruz,
HAUTEVILLE
Invitation cordiale.
FRAGNIÈRE.

**On demande
un bon
domestique de campagne**
S'adresser à **Publicitas S.**
A., sous P. 215 B.

**ON DEMANDE
une sommelière**
pour un café de Bulle ; entrée de
suite.
S'adresser à **Publicitas S.**
A., Bulle, sous P 186 B.

Mise de bois.
Samedi 22 janvier, vente
en mises publiques, dans la forêt
cantonale de Gothuz Davaud, de
30 carrens et billons, 42 stères
sapin, 18 tas de branches et 27 tas
d'éclaircies.
Rendez vous des mises à 2 1/2
heures sur place.
L'Inspecteur forestier
de la Gruyère.

A vendre
2 belles vaches pie rouges,
à choix sur trois.
S'adresser à **Charles Piolet,**
La Tour de Tréme.

**A l'ancien
Magasin LIARD, Bulle**
vous trouverez : belles châta-
ignes depuis 50 cts le kg, et
carottes à 3 fr 50 les 20 litres.
Grand choix de primeurs et
légumes.
Téléph. 176.
NICOLET Joseph.

**Samedi 22 courant, les
sœurs Marie et Magdeleine
Gobet, à Sales,** vendront 7000
pieds de
foin
oublié dans les publications de
mises.
Les exposantes.

**On cherche, dans un ménage
de deux personnes,
une jeune fille**
pour garder un enfant.
S'adresser à **Publicitas S.**
A., Bulle.

On demande
à Fribourg une jeune fille
pour aider aux travaux du
ménage.
S'adresser, par écrit,
sous chiffre P. 416 F. à
à **Publicitas S. A.,** à Fri-
bourg.

A vendre
faute d'emploi, une caisse à
suture, contenance 3 mètres cubes
S'adresser à **M. Mivroz,** char-
ron, **Bulle.**

A louer
pour le 1^{er} avril, jolie
maison d'habitation
comprenant 3 chambres, cuisine,
galetas et jardin.
S'adresser à **Fernand BOS-
SON,** à Riaz.

A vendre
plusieurs
voitures et traîneaux
à 1 et 2 chevaux, ainsi que des
HARNAIS, etc, le tout en très
bon état.
S'adresser à **M. Joseph RE-
MY,** volturier, **BULLE (Fri-
bourg)**

Personne
de confiance
cherche place
pour aider dans petit ménage à la
campagne.
S'adresser à **Publicitas S. A.**
Bulle, sous P. 178 B.

**ON DEMANDE
une jeune fille**
sachant faire une cuisine ordinaire.
S'adresser à **Publicitas S. A.**
Bulle, sous P 199 B.

Pharmacie A. BARRAS
BULLE
**Emulsion
d'huile de foie de morue**
aux hypophosphites de chaux et
de soude

Je suis acheteur
de quelques cents stères de
foyard.
Me faire offres par écrit.
P. SCHURCH
Auto-transport,
BULLE
Téléph. 57.

Elixir de Salsepareille
ferrugineux.
Excellente préparation contre
la faiblesse générale, anémie,
chlorose.
Pharmacie Aug BARRAS
BULLE

A louer
à personne tranquille
une chambre
meublée ou non, avec cuisine, eau
et lumière.
S'adresser à **Publicitas S.**
A., Bulle, sous P 177 B.

Gros VINS Détail

JUAN MORENO, BULLE

à côté de l'Hôtel de l'Écu

informe l'honorable public qu'il est en mesure de servir dans sa nouvelle installation : **Vins blanc et rouge**, en gros et au détail, ainsi que **vins fins et liqueurs aux plus bas prix du jour**. — Consultez les prix !

Grandes mises de fonds de magasin et de mobilier.

Pour cause de départ, le soussigné continuera sa vente en mises publiques dans les journées de **mercredi et jeudi, 19 et 20 courant**.

Lucien PERROTTET, La Cigogne, GUMEFENS.

Vente de domaine.

Lundi 24 crt, dès 2 heures de l'après-midi, Marie et Magdeleine GOBET, à SALES, vendront en mise publique leur domaine appelé *Les Moulouets*, de la contenance de **22 poses**.

Les mises auront lieu à l'Auberge de la Couronne, à Sâles, chambre particulière.

Les exposantes.

LOCATION de MONTAGNES

A louer, par soumission, pour 1922, les **gîtes et montagnes** ci-après :

Le **Gonty** et les trois **Rotzua**, rière Charmey, le **Revers du Ruclio**, la **Vagilière** et les deux Paquier du **Chatelet**, rière Bellegarde, le tout formant un superbe estivage complet.

Adresser les offres jusqu'au **31 janvier**, à Messieurs **Weck, Aeby & Cie**, banquiers, à **Fribourg**.

Grande baisse

sur **lard gras et saindoux**.

Charcuterie AEBERHARDT, BULLE.

Docteur Joseph PASQUIER

Prendra prochainement le cabinet de consultations de M. le Docteur **CHARRIÈRE**, à **BULLE**, Grandrue, N° 29. — Téléphone N° 147

DENTISTE

Raymond PEYRAUD

Médecin chirurgien dentiste
Diplômé de l'École dentaire de Genève

ouvrira

très prochainement
son cabinet dentaire
à **BULLE**
Place du Tillen.

RABAIS

10% à 20%

sur tous les

Tissus & Confections.

Léopold BRUNSWIG

BULLE

Nous expédions

contre rembour, à partir de 2 kg.
Rôti 1^{er}, sans os, le kg., Fr. 3.60
Bouilli avec os, » » 2.60
Salamis secs, » » 5.50
Saucissons au lard, » » 4.50
Saucisses ménages, » » 4.—

CABALLUS

Boucheries chevalines
Place St Laurent 10-3,
LAUSANNE

A vendre

70 à 80 quintaux de **REGAIN** de première qualité.

S'adresser à l'Auberge de **Valpèze**.

A vendre

14 beaux porcs

de 8 semaines, chez **RUFFIEUX Louis**, au Gros-Palud, **Bulle**.

Jeune fille

sachant un peu cuire

est demandée

pour aider au ménage et au café
Gage 60 fr. par mois, bons traitements.

S'adresser à **A. Anderson**, Restaurant de la Gare, Col des **Roches** (Neuchâtel)

Vente de bois

La commune de **Corbières** met en vente, par voie de soumission,

200 m3 de billons

rendus à port de char et de camion
Remise des offres par m³, à M. le **Syndic** du dit lieu, jusqu'au **lundi 24 janvier** à 7 1/2 h. du soir, où les soumissions seront ouvertes et lues en présence des intéressés.

Corbières, le 10 janvier 1921.

Par ordre : *Le Secrétaire.*

A vendre

jeune et bon chien

de garde et de trait.

S'adresser à **Publicitas S. A.**, Bulle, sous P 166 B.

A VENDRE

Eau-de-cerises

Eau de vie de mareda raisins.

Eau de vie de marc de fruits.

Marchandises garanties naturelles.

S'adresser **Agence Agricole, RÔLE GARE.**

Buffet de la Gare de Gruyères.

La Cie des C. E. G. met en location, par voie de soumission, son Buffet de la Gare de Gruyères, avec entrée en jouissance le 15 mai 1921.

Prendre connaissance des conditions au **Bureau de la Direction de la Compagnie à Bulle**, qui recevra les offres écrites jusqu'au **31 janvier 1921, à 18 h.**

La Direction.

Pour les Confirmations

n'attendez pas au dernier moment pour faire vos commandes et adressez-vous pour toutes **Confections pour Dames et Messieurs** à

S. COMBA, march.-tailleur, Broc.

Exécution soignée et prompte livraison. **Etoffes et fournitures en magasin**, aux prix les plus justes

Mises de bétail et chédail.

Samedi 22 courant, dès 9 1/2 h. du matin, Marie et Magdeleine **GOBET**, à **Sâles**, vendront en mises publiques, devant leur domicile, leur **chédail**, consistant en 2 chars à échelles, 1 char à ressorts, 1 charue brabant, 1 faneuse, 1 caisse à purin, 4 luges, 2 herbes, 1 moulin à vanner, brouettes, 5 colliers, clochettes, ronces, une certaine quantité de planches et bois de charonnage, instruments et outils trop longs à détailler.

Le même jour, dès 1 heure, elles vendront leur **bétail pie-noir**, soit : 6 vaches, 2 génisses et 1 bœuf de deux ans, 2 veaux et 1 taurillon d'un an, 2 jeunes vcaux, 1 porc à l'engrais et 1 pouliche de deux ans.

Payement comptant.

Les personnes habitant des communes contaminées ne pourront pas assister aux mises.

Les exposantes.

VIN BLANC

J'offre à vendre, en bloc ou détail, une récolte vin 1920, soit 25000 l. à 1.40 fr. le litre; rabais pour une grosse quantité.
S'adresser **A. Corthay**, Le Carro, **Vésenaz**.

Pour charcuteries.

Nous expédions par poste et chemin de fer,

belle viande sans os

à Fr. 3.40 le kg., hachée gratuitement sur demande.

CABALLUS

Boucheries chevalines, Place St. Laurent, 10 3, **Lausanne**.

On prendrait

6 génisses et 3 ou 4 vaches en estivage.

S'adresser à **Publicitas S.A.**, Bulle, sous P 204 B

A vendre

pour cause de départ, un **établissement** ainsi que différents autres objets.
S'adresser à **Pasquier, tourneur**, **Bulle**.

On désire acheter

un verrat

de 9 à 12 semaines, race du pays.
S'adresser à **Publicitas S. A.**, **Bulle**.

On demande

une fille

propre et sérieuse pour faire le ménage d'un veuf avec un enfant de 6 ans.

Se présenter **Dimanche 23 courant** à l'adresse que **Publicitas**, **Bulle**, indiquera sous N° 216 B.

Filles de cuisine

sont demandées pour le 30 janvier

S'adresser à **Publicitas S. A.**, **Bulle**, sous P 211 B.

La BANQUE POPULAIRE SUISSE

(Capital versé et réserves : Fr. 108,000,000)

se recommande pour

Ouverture de crédits et prêts

contre cautionnement, nantissement ou hypothèque.

Réception de dépôts d'argent à intérêt

sur carnets d'épargne, en compte-courant ou contre obligations.

Toutes autres opérations de banque.

Le tout à des conditions favorables.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agences : **Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret, Payerne.**

ABO
Suisse
Étranger
pay
Prix du
On s'a
bur
Vot
L'ini
Lorsq
jouissan
demand
prononc
rale. Or
sont pas
clause r
Une i
64,391
que tou
conclus
15 ans s
au mém
blée féd
cette pro
Celle
res nous
traités d
Ce n'est
aurions
de comm
étant le
moins d
la règle
Aussi
sans rés
de l'init
de
Le pa
pression
semblée
ple suis
Nous la
et voici
1. Ce
militair
bien plu
le Règle
2. Le
aux Cha
Code pé
d'une lé
3. L'i
réalisab
gne ne
de son
4. L'i
but car
loi avec
entendu
tions lé
Ne n
erreur c
listes !
autre q
fédérale
ment d